

www.afsca.be

Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

AVERTISSEMENT ALLERGÈNE

Dernière mise à jour le 06.04.2016

06/04/2016

Avertissement de Colruyt et Okay

Produit : Schnitzels de poulet surgelés (volaille Colruyt).

Allergène non mentionné sur l'étiquette: Poisson.

Lors d'un contrôle interne, des traces de poisson ont été décelées dans les schnitzels de poulet surgelés de Colruyt. Cette contamination peut présenter un risque pour les personnes sensibles à cet allergène.

En concertation avec l'AFSCA, Colruyt et Okay ont donc décidé de retirer ce produit de la vente et d'avertir les consommateurs.

Description du produit:

Dénomination commerciale : schnitzels de poulet surgelés (volaille Colruyt)

Numéro de lot : 00010691 00055028

Poids : 12 x 125 g

Nature de l'emballage : emballage surgelé Colruyt

Période de vente : 24/02/2016 – 05/04/2016



Ce produit était vendu dans les magasins suivants :

Colruyt Belgique

Okay Belgique

Colruyt Luxembourg

Infos pour les consommateurs :

Si vous êtes allergique ou intolérant au poisson, ne consommez pas ce produit et rapportez-le dans votre point de vente, où il vous sera remboursé. Si vous présentez des réactions allergiques après avoir consommé ce produit, consultez un médecin.

La consommation de ce produit ne présente aucun risque pour les personnes qui ne sont pas allergiques ou intolérantes à cet allergène.

Pour plus d'informations, adressez-vous au service qualité de Colruyt Group au numéro 02 360 10 40.

Contact presse :

Hanne Poppe

Responsable presse de Colruyt Group

Tél. : 0473 92 45 10